

Mardi 16 Janvier 2018

Communiqué de presse conjoint relatif aux travaux de la 2^{ème} session de la Commission bilatérale de coopération entre le Burkina Faso et la Principauté de Monaco

Ouagadougou, le 11 janvier 2018

Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Burkina Faso et la Principauté de Monaco, la deuxième Commission bilatérale de coopération s'est déroulée, le 11 janvier 2018 à Ouagadougou.

La délégation burkinabè était conduite par S.E M. Alpha Barry, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur.

La délégation monégasque était conduite par M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération.

A l'occasion de l'ouverture de la Commission, les deux chefs de délégation se sont félicités de l'excellence et de l'exemplarité des relations de coopération entre les deux Etats.

A cet égard, ils ont relevé la qualité des liens d'amitié qu'entretiennent S.E. M. Roch Marc Christian Kabore, Président du Faso et S.A.S. le Prince Albert II, également présent à Ouagadougou.

Les deux chefs de délégation ont souligné l'impérieuse nécessité d'œuvrer au maintien et au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre les peuples burkinabè et monégasque.

Par ailleurs, les Parties burkinabè et monégasque se sont réjouies du bilan positif des actions de coopération menées depuis la première Commission bilatérale de coopération.

Dans son discours, le chef de la délégation burkinabè a tenu à remercier son homologue ainsi que le Gouvernement monégasque pour leurs différents appuis en faveur du développement du Burkina Faso. Il a, en outre, plaidé pour la mise en place mécanisme de consultation régulières entre les deux Ministères en charge des Affaires Etrangères.

Au cours des travaux, la Partie burkinabè a présenté le Programme National pour le Développement Economique et Social (PNDES), ainsi que les opportunités d'affaires et d'investissement au Burkina Faso.

La Partie monégasque a, quant à elle, présenté sa stratégie de coopération 2018-2020. Durant la session, M. Gilles Tonelli a rappelé l'importance de l'éducation : « *Les jeunes d'aujourd'hui sont les leaders de demain. Ils constituent la force vive de la nation et la richesse de notre monde.* »

Les deux Parties ont, en outre, échangé autour des perspectives de leur coopération.

Au terme de ces échanges, la Partie burkinabè s'est félicitée de l'adoption de la stratégie de la coopération monégasque 2018-2020 qui porte sur les domaines prioritaires de développement tels que la santé, la protection civile, l'Education et la formation professionnelle ainsi que l'insertion socio-économique qui sont en droite ligne avec les ambitions fixées par le Programme National pour le Développement Economique et Social (PNDES).

Dans cette perspective, la Partie monégasque a exprimé sa disponibilité à appuyer le Burkina Faso à travers le financement de certains projets de développement formulés ensemble. Les deux parties ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente sur le *Nouveau programme d'appui au secteur de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels* ».

La Commission bilatérale de Coopération s'est déroulée dans une atmosphère conviviale, empreinte d'amitié et de respect mutuel.

M. Gilles Tonelli a, au nom de sa délégation, réitéré ses sincères remerciements à Son homologue burkinabè pour l'accueil chaleureux et cordial qui leur a été réservé.

Aux termes de cette session, les deux Parties ont convenu de tenir, à Monaco, la troisième session de la Commission bilatérale de coopération, en 2021. La date sera fixée ultérieurement par les Parties.